
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 29 septembre 2016
17 h**

**Séance tenue le jeudi 29 septembre 2016
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. George Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino, Mme Monique Vallée et M. Moriss Vesely

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Denis Coderre et M. Russell Copeman

AUTRE PRÉSENCE :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Sonja Susnjar	M. Richard Bergeron	Impact sur le plan urbanistique des 7 500 logements projetés dans l'arrondissement de Lachine et près du quartier de la gare à Lasalle / Amendement nécessaire au schéma d'aménagement afin de respecter les recommandations de l'Office de consultation publique (OCPM)

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 07.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Peter F.Trent	M. Pierre Desrochers	M. Trent informe les membres du conseil de sa démission à titre de vice-président de la Commission permanente sur les finances et l'administration / Impact de cette démission sur le fonctionnement de la Commission

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 12.

CG16 0515

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 29 septembre 2016, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG16 0516

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 août 2016

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 août 2016 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 22 septembre 2016 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole de l'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1^{er} au 31 août 2016.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} au 31 août 2016.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} au 31 août 2016.

CG16 0517

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa cinquième année d'activités

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa cinquième année d'activités, et le conseil en prend acte.

04.04 1163430016

CG16 0518

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur le rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2014

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur le rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2014, et le conseil en prend acte.

04.05 1163430018

CG16 0519

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur le rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur le rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2015, et le conseil en prend acte.

04.06 1163430019

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

Aucun document n'est déposé.

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG16 0520

Dépôt du Bilan 2015 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Bilan 2015 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.01 1162937003

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

15 - Déclaration

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration »

Aucune déclaration n'est présentée.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0521

Conclure des ententes-cadres d'une durée de 36 mois pour la fourniture et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval - Appel d'offres public 16-15090 (1 à 3 soumissionnaires par contrat)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1527;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater, Charles J. Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les articles mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15090 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firme	Articles
Kemira Water solutions Canada inc. (Somme totale : 2 541 671,85 \$, taxes incluses)	Article 1 Alufer : 933 884,44 \$ Article 3 Aluminate SAX-23 : 240 734,66 \$ Article 9 PAX XL-3932 : 827 820 \$ Article 14 Sulfate d'aluminium acidifié à 5% : 539 232,75 \$
Produits Chimiques CCC Itée (Somme totale : 460 742,19 \$, taxes incluses)	Article 4 Charbon activé : 460 742,19 \$
Brenntag Canada Itée (Somme totale : 952 441,40 \$, taxes incluses)	Article 5 Chlore liquide 68 kg : 19 448,02 \$ Article 6 chlore liquide 907.2 kg : 572 431,78 \$ Article 13 soude caustique liquide 50 % : 360 561,60 \$
Veolia Water Technologie Canada inc. (Somme totale : 249 380,78 \$, taxes incluses)	Article 11 Polymère Hydrex : 249 380,78 \$
Univar Canada Itée (Somme totale : 564 067,35 \$, taxes incluses)	Article 12 Silicate de sodium : 431 156,25 \$ Article 15 Thiosulfate de calcium 30 % : 132 911,10 \$
K + S Sel Windsor Itée (Somme totale : 1 646 551,23 \$, taxes incluses)	Article 16 Sel-chlorure de sodium pour la production d'hypochlorite de sodium 0.08 % : 1 646 551,23 \$
<u>Total des ententes : 6 414 854,80 \$</u>	

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0522

Accorder un contrat de gré à gré à Technomedia Formation inc. pour le renouvellement du service d'entretien du logiciel SIGAL utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, pour une somme maximale de 172 462,50 \$, taxes incluses (fournisseur unique) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1443;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Technomedia Formation inc., fournisseur unique, pour le renouvellement du service d'entretien du logiciel SIGAL utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, pour une somme maximale de 172 462,50 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver à cet effet, un projet de convention de services entre la Ville et Technomedia Formation inc. établissant les termes et conditions de ce renouvellement;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1160206004

CG16 0523

Conclure des ententes-cadres pour une période de 24 mois, avec les firmes Électroméga Itée (3 671 692,59 \$, taxes incluses), Orange Traffic inc. (3 694 838,28 \$, taxes incluses), Tacel Itée (808 791,64 \$, taxes incluses), Industries Precision Plus inc. (857 770,99 \$, taxes incluses) et Les Ventes Techniques Trelec enr. (676 053 \$, taxes incluses), pour la fourniture des équipements de feux de circulation dans le cadre du projet de signalisation lumineuse de la Ville - Appel d'offres public 15-14382 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1444;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, pour une période de 24 mois, pour la fourniture sur demande des équipements de feux de circulation dans le cadre du projet de signalisation lumineuse de la Ville;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas ou seuls soumissionnaires conformes, ou fournisseur unique, pour les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin aux prix unitaires de leur soumission respective, ajustés selon les dispositions prévues au cahier des charges, le tout conformément aux documents d'appel d'offres public 15-14382 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Prix (taxes et contingences inc.)	Articles / Description / Commentaire
Électroméga Itée	3 671 692,59 \$	1: Tête de feux véhiculaires 2: Montage 5: Aldis / Fournisseur unique 11: Feux sonores (FS) / Fournisseur unique 13: LB 15: Coffret STI 18: Switch enfichable

Tacel Itée	808 791,64 \$	3: Btn piéton / Seul soumissionnaire conforme
Orange Trafic inc.	3 694 838,28 \$	14: Coffret 60A 4: Détecteur véhiculaire
Ventes Techniques	676 053 \$	6: Wave Tronix / Fournisseur unique
Trelec enr.		8: Potences FS / Seul soumissionnaire conforme
Industries Précision Plus	857 770,99 \$	12: GPS 19: Switch rail / Seul soumissionnaire conforme
		20: Tête de feux piéton
		9: Metric / Fournisseur unique
		10: Struc. Spéciales

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1165897003

CG16 0524

Accorder un contrat à Thibault & Associés pour la fourniture d'un véhicule d'intervention en matières dangereuses, composé d'une boîte de type Walk-In/Walk-Around de 24 pieds montée sur un châssis à cabine avancée et surbaissée avec partie arrière aménagée en poste de travail, de marque-modèle Pierce Impel (châssis) et Pierce HDR Walk-In (boîte en aluminium), pour une somme maximale de 1 116 293,88 \$, taxes incluses- Appel d'offres public 16-15106 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1445;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Thibault & Associés, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un véhicule d'intervention en matières dangereuses, composé d'une boîte de type Walk-In/Walk-Around de 24 pieds montée sur un châssis à cabine avancée et surbaissée avec partie arrière aménagée en poste de travail, de marque-modèle Pierce Impel (châssis) et Pierce HDR Walk-In (boîte en aluminium), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 116 293,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15106 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1163838002

CG16 0525

Conclure une entente-cadre de gré à gré de services d'entretien préventif et de réparations avec Nederman Canada Limited, pour une durée de 36 mois, pour l'entretien, la réparation et l'acquisition de pièces pour les systèmes de captation des gaz à la source dans les casernes de pompiers, pour une somme maximale de 721 856,13 \$, taxes incluses (fournisseur unique) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1450;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour l'entretien et la réparation des systèmes de captation des gaz à la source dans les casernes de pompiers;
- 2- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme Nederman Canada Limited, fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, conformément à la soumission de cette firme en date du 15 avril 2016 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1160077001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0526

Accorder un contrat à Électricité Grimard inc. pour l'implantation de la première phase du système de transport intelligent dans le cadre du projet Bonaventure, pour une somme maximale de 1 818 634,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 214716 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1451;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1- d'accorder à Électricité Grimard inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'implantation de la première phase du système de transport intelligent dans le cadre du projet Bonaventure, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 818 634,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214716;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1161009003

CG16 0527

Accorder un contrat à Les Entreprises de Construction Refrabec inc. pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et no 4 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 586 986,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1935-AE-16 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1452;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

1 - d'accorder un contrat à Les Entreprises de construction Refrabec inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues no 2 et no 4 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 586 986,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1935-AE-16;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1163334019

CG16 0528

Autoriser une dépense additionnelle de 325 000 \$, taxes incluses, soit 250 000 \$ pour compléter les travaux de réfection de la toiture et autres travaux au 1800, Chemin Remembrance et 75 000 \$ d'incidences, dans le cadre du contrat accordé à 9006-9311 Québec inc. DEVCOR (1994) (CG16 0337), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 212 682,96 \$ à 2 462 682,96 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1457;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 325 000 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de réfection de la toiture et autres travaux au 1800, Chemin Remembrance, dans le cadre du contrat accordé à 9006-9311 Québec inc. DEVCOR (1994) (CG16 0337), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'accorder à 9006-9311 Québec inc. DEVCOR (1994) un surplus contractuel total de 250 000 \$, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 212 682,96 \$ à 2 462 682,96 \$, taxes incluses;

3 - d'autoriser une somme additionnelle de 75 000 \$ pour les incidences, majorant ainsi le budget de celles-ci de 110 000 \$ à 185 000 \$, taxes incluses;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1160660009

CG16 0529

Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal - Dépense totale de 2 721 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 329408 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1458;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 721 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 661 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329408 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1167231042

CG16 0530

Accorder un contrat de services professionnels à Pure Technologies ltd pour l'évaluation de l'épaisseur résiduelle des parois des conduites principales d'aqueduc en béton-acier, pour une somme maximale de 546 386,49 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16 15156 (2 soum.- 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1462;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Pure Technologies ltd, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation de l'épaisseur résiduelle des parois des conduites principales d'aqueduc en béton-acier, pour une somme maximale de 546 386, 49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15156 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1160298002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0531

Autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$, taxes incluses, pour les services professionnels pour la réalisation des projets du programme de protection de bâtiments corporatifs, dans le cadre du contrat accordé à Riopel + Associés Architectes, société d'architectes et Beaudoin Hurens inc. ingénieurs en mécanique, électricité, électronique, ingénieur en structure et génie civil (CG07 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 500 000 \$ à 550 000 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'addenda no 1 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1464;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 \$, taxes incluses, pour augmenter le contrat de services professionnels des projets du programme de protection de bâtiment corporatifs - phase 2 du projet au Centre Strathearn ;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Riopel + Associés, Architectes, société d'architectes et Beaudoin Hurens inc., ingénieur en mécanique, électricité, électronique, ingénieur en structure et génie civil (CG07 0295), majorant ainsi le montant total du contrat de 500 000 \$ à 550 000 \$, taxes incluses ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1161630003

CG16 0532

Conclure des ententes-cadres de services professionnels d'une durée de trente mois avec Axor Experts-Conseils inc. (1 953 612,08 \$, taxes incluses) et Les Services exp. inc., (1 106 979,30 \$, taxes incluses) pour des services en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et en surveillance de travaux pour les différents grands projets sur le territoire de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 16-15232 (7 soum.) / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1465;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande des services professionnels en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et en surveillance de travaux pour les différents grands projets sur le territoire de la Ville de Montréal;
- 2 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15232 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Axor experts-conseils inc.	1 953 612,08 \$
Les Services exp. inc.	1 106 976,30 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino

20.12 1163493002

CG16 0533

Accorder un contrat d'exécution d'oeuvre d'art à Philippe Allard et Justin Duchesneau, artistes en arts visuels, pour la fabrication et l'installation de l'oeuvre d'art public intitulée « Le Joyau royal et le Mile doré », au site McTavish de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne » - Dépense totale de 137 970 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1467;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 137 970 \$, taxes incluses, pour la fabrication et l'installation de l'oeuvre d'art public intitulée « Le Joyau royal et le Mile doré » au site McTavish de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'approuver un projet de contrat par lequel MM. Philippe Allard et Justin Duchesneau, lauréats du concours, s'engagent à fournir à la Ville les services artistiques requis à cette fin, pour une somme maximale de 126 472,50 \$, taxes incluses, conformément aux termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1160230005

CG16 0534

Approuver un projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue à Service Distri-Bouffe D.D. inc. un espace d'une superficie approximative de 11 mètres carrés au chalet d'accueil du parc du Mont-Royal pour l'exploitation de machines distributrices, à des fins de services alimentaires, pour une période de 2 ans, débutant le 1^{er} février 2016, pour un montant total de 60 696 \$, excluant les taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 septembre 2016 par sa résolution CE16 1471;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue à Service Distri-Bouffe D.D. inc., un espace d'une superficie approximative de 11 mètres carrés, pour l'exploitation de machines distributrices de produits alimentaires, au chalet d'accueil du parc du Mont-Royal, pour une période de 2 ans, débutant le 1^{er} février 2016, pour un revenu total de 69 785,23 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1167029002

CG16 0535

Accorder un contrat d'une durée de vingt-quatre mois à Beauregard Environnement Itée pour la location sur demande d'équipements avec opérateurs pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 993 897,48 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15321 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1503;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Beauregard Environnement Itée, plus bas soumissionnaire conforme selon l'option choisie par la Ville, un contrat d'une durée de vingt-quatre mois pour la location sur demande d'équipements avec opérateurs pour divers travaux de pompage et de nettoyage à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 993 897,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14981 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1163438004

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0536

Conclure une entente-cadre collective d'une durée de 24 mois, avec une option de prolongation de 12 mois supplémentaires, avec Distributions LG inc., pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal - Appel d'offres public 16-15299 (2 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1508;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 24 mois, avec option d'une prolongation de 12 mois supplémentaires, pour l'impression et la distribution porte-à-porte d'avis ou bulletins d'information aux résidents de l'île de Montréal ;
- 2 - d'accorder à Distributions LG inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public AO16-15299 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1163433004

CG16 0537

Autoriser une dépense additionnelle de 827 820 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour le compostage des résidus mélangés, dans le cadre du contrat accordé à 142975 Canada Ltée (Mironor) (CG15 0158), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 311 280 \$ à 4 139 100 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1504;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 827 820 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de traitement de 10 000 tonnes supplémentaires par année pour le compostage de résidus mélangés pour la dernière année, dans le cadre du contrat accordé à 142975 Canada Ltée (Mironor) (CG15 0158), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 311 280 \$ à 4 139 100 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1162621003

CG16 0538

Accorder un contrat de services professionnels en design à Kanva architecture inc., lauréat du concours « Vivre le chantier Sainte-Cath! », pour concevoir, élaborer des plans et devis et effectuer le suivi de la fabrication et de l'implantation du projet d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour une somme maximale de 800 000 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1514;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention par lequel Kanva architecture inc., lauréat du concours « Vivre le chantier Sainte-Cath! » et Blackwell Bowick Partnership limited, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis en design, pour concevoir, élaborer des plans et devis et effectuer le suivi de la fabrication et de l'implantation du projet d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour une somme maximale de 800 000 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux conditions prescrites au règlement du concours et aux termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1166086001

CG16 0539

Accorder un contrat à Les services intégrés Lemay et associés inc. pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie pour l'élaboration de plans et devis et la surveillance, requis pour l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois (nord et sud) et de la place publique - Dépense totale de 618 237,19 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 211613 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1513;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 618 237,19 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en architecture de paysage et ingénierie reliés à l'élaboration des plans et devis et la surveillance environnementale requis pour l'aménagement du parc du Bassin-à- Bois (nord et sud) et la place des Quatre-Bassins du projet Les Bassins du Nouveau Havre;
- 2 - d'accorder à Les services intégrés Lemay et associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 588 797,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 211613;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1167353001

CG16 0540

Décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'un terrain situé dans le prolongement ouest de la 47^e Rue, à l'ouest du boulevard Pie-IX, constitué du lot 2 213 508 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, aux fins de construction d'un bassin de rétention des eaux et d'utilisation d'une cour de services temporaire

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1526;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'un terrain situé dans le prolongement ouest de la 47^e Rue, à l'ouest du boulevard Pie-IX, constitué du lot 2 213 508 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, aux fins de construction d'un bassin de rétention des eaux et d'utilisation d'une cour de services temporaire;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toute procédure requise à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 3 794 175 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1164435011

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0541

Accorder un soutien financier maximal non récurrent de 98 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest pour les années 2016 et 2017 afin d'assurer la promotion de l'image de marque et accroître la notoriété du réseau PME MTL, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du Gouvernement du Québec / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1522;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent maximal de 98 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest afin d'assurer la promotion de l'image de marque et accroître la notoriété du réseau PME MTL en 2016 et 2017, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ du Gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1166751001

CG16 0542

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre, pour une période de quatre ans, avec J. René Lafond inc. pour l'acquisition sur demande de tracteurs compacts articulés d'une puissance minimale de 47 HP à voie étroite et à poste de conduite arrière - Appel d'offres public 16-15257 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1506;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre d'une durée de quatre ans, pour l'acquisition sur demande de tracteurs compacts articulés de 47 hp à voie étroite et à poste de conduite arrière;

- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, J. René Lafond inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15257 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1163447002

CG16 0543

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à EBC inc. pour la construction du bassin de rétention Rockfield d'une capacité de 45 000 mètres cubes, dans l'arrondissement de Lachine - Dépense totale de 23 951 419,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5005-EC-143-02-06C (13 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1511;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 23 951 419,52 \$, taxes incluses, pour la construction du bassin de rétention Rockfield, d'une capacité de 45 000 mètres cubes, dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à EBC inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 21 951 419,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5005-EC-143-02-06C;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1163334015

CG16 0544

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Allia Infrastructures Itée pour la préparation de sites (ozonation et poste électrique) dans le cadre du projet de désinfection à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 4 546 696,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 7309-AE (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1512;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Allia Infrastructures Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la préparation de sites (ozonation et poste électrique) dans le cadre du projet de désinfection à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 546 696, 38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 7309-AE;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1163334021

CG16 0545

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de 630 René-Lévesque West Property Co., pour un terme de 9 ans à compter du 1^{er} juin 2017, des espaces aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e étages de l'immeuble sis au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, d'une superficie d'environ 94 795 pieds carrés, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 35 333 296,01 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail - Dépense totale pour ce projet de 38 838 895,14 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1520;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Bergeron

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 630 René-Lévesque West Property Co., pour un terme de 9 ans à compter du 1^{er} juin 2017, des espaces aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e étages, de l'immeuble sis au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, d'une superficie d'environ 94 795 pieds carrés, à des fins bureaux, pour un loyer total de 35 333 296,01 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service des finances à la hauteur de 32 264 008,83 \$, net des ristournes de taxes, pour les exercices de 2017 à 2026 conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;
- 4 - d'autoriser une dépense de 549 304,44 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payables à 630 René-Lévesque West Property Co.;

5 - d'autoriser une dépense de 2 956 294,69 \$, taxes incluses, en incidences;

6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Mitchell Brownstein
M. Robert Coutu
M. Michel Gibson
Mme Jane Guest
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
M. Edgar Rouleau
M. Philippe Roy
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau
Mme Maria Tutino
M. Morris Vesely

20.25 1164069005

CG16 0546

Approuver le projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et l'Organisation du Sommet Mondial du Design (OSMD) à l'égard des dates de remise des documents et de la date de fin de la convention

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1524;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et l'Organisation du Sommet Mondial du Design (OSMD) (CG15 0409) à l'égard des dates de remise des documents et de la date de fin de la convention.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1161084002

CG16 0547

Offrir à l'arrondissement de Ville-Marie, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, que la Division sécurité et aménagement du réseau artériel - Direction des transports - Service des infrastructures, de la voirie, et des transports prene en charge l'entretien du Plan lumière du Vieux-Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 septembre 2016 par sa résolution CE16 1531;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'offrir au conseil d'arrondissement de Ville-Marie, que la Division sécurité et aménagement du réseau artériel - Direction des transports - Service des infrastructures, de la voirie, et des transports prene en charge l'entretien du Plan lumière du Vieux-Montréal, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1163113003

CG16 0548

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ afin de financer les services professionnels d'ingénierie détaillée, de plans et devis et de surveillance et les travaux préalables requis pour la mise à niveau de la station de pompage et du réservoir McTavish

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ afin de financer les services professionnels d'ingénierie détaillée, de plans et devis et de surveillance et les travaux préalables requis pour la mise à niveau de la station de pompage et du réservoir McTavish », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1165925002

CG16 0549

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 130 000 000 \$ pour le financement de la conception, l'acquisition et l'installation des équipements de désinfection de l'effluent de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 130 000 000 \$ pour le financement de la conception, l'acquisition et l'installation des équipements de désinfection de l'effluent de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1162839002

CG16 0550

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1166692003

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0551

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le financement de l'acquisition de matériel informatique

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le financement de l'acquisition de matériel informatique a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 juillet 2016 par sa résolution CE16 1184;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le financement de l'acquisition de matériel informatique », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1160390007

Règlement RCG 16-048

CG16 0552

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1330;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1166316018

Règlement RCG 16-049

CG16 0553

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec pour le financement de la restauration, de la transformation et de la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec pour le financement de la restauration, de la transformation et de la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 août 2016 par sa résolution CE16 1329;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour le financement de la restauration, de la transformation et de la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.03 1161213004

Règlement RCG 16-050

CG16 0554

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 août 2016 par sa résolution CE16 1385;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1165019001

Règlement RCG 12-026-1

CG16 0555

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) » et de son document d'accompagnement intitulé « Modification à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Verdun aux fins de conformité au schéma d'aménagement et de développement modifié de l'agglomération de Montréal » / Approbation de la procédure nécessaire à cette fin

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation à une séance ultérieure du conseil d'agglomération d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel ;

ADOPTION DE PROJET

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) »;
- 2 - d'approuver le document d'accompagnement intitulé : « Modification à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Verdun aux fins de conformité au Schéma d'aménagement et de développement modifié de l'agglomération de Montréal » qui spécifie également que seul l'arrondissement de Verdun devra modifier sa réglementation d'urbanisme, suite à l'entrée en vigueur du règlement;
- 3 - de demander l'avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément à l'article 50 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU);
- 4 - de mandater la Commission sur le Schéma d'aménagement et de développement de Montréal pour tenir les assemblées publiques de consultation nécessaires sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- 5 - de déléguer au greffier de la Ville les pouvoirs de fixer la date, l'heure et le lieu sur le territoire de l'agglomération de Montréal de toute assemblée publique de consultation à tenir aux fins de l'adoption du règlement pour faire suite au présent projet de règlement, et d'inclure dans l'avis public à publier dans un journal diffusé sur le territoire le résumé prévu au deuxième alinéa de l'article 53.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU).

Adopté à l'unanimité.

43.01 1162622007

Règlement P-RCG 14-029-2

CG16 0556

Nominations aux commissions permanentes

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de nommer Monsieur Richard Ryan et Madame Monique Vallée, à titre de membres à la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

51.01

À 17 h 33, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et des résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire